

/VS
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-299 DU 24 JUIN 1997

portant nomination au Ministère des
Finances.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République
du Bénin ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 93-44 du 11 Mars 1993 portant attributions, organisation et
fonctionnement du Ministère des Finances ;

SUR proposition du Ministre des Finances ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 04 juin 1997 ;

DECRETE :

Article 1er.- Les nominations ci-après sont prononcées au Ministère des Finances :

- Directeur Adjoint de Cabinet : Monsieur Jean AGBAYAHUN

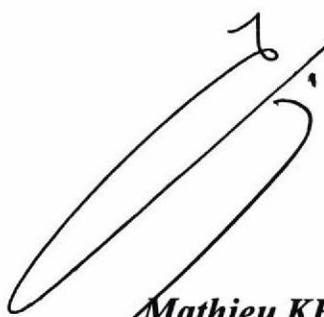
.../...

- Directeur de la Programmation : Monsieur Wilfried Massavo BANKOLE
et de la Prospective
- Directeur Général des Affaires : Monsieur Eloge HOUSSOU
Economiques
- Receveur Général des Finances : Monsieur Barnabé KPEIDJA CAKPO
- Directeur Général du : Monsieur Justin DJOSSOU
Budget et du Matériel

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 24 JUIN 1997

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre, Chargé de la
Coordination de l'Action Gouver-
nementale et des Relations avec
les Institutions,



Adrien HOUNGBEDJI

.../...

Le Ministre des Finances,


Moïse MENSAH

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 AUTRES
MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCPC-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES
5 JO 1.-